

GEORGES ANTOINE ET SES MOULINS

Les moulins de Jullié appartiennent tous à Georges Antoine. Il les loue à ferme personnellement. Avec celui des Jeanroux qui appartient à la famille Dechal¹ et celui du Fief qui reviendra en viager à son oncle en 1722, ils sont cinq à tourner grâce aux eaux de ce petit bassin versant. Leur nombre s'explique sans doute par la taille des retenues qui ne permettent pas une autonomie suffisante car bien qu'ils restituent intégralement le flot qu'ils avalent, contrairement aux meuniers, les moulins sont de grands consommateurs d'eau ! En 1723, le fermier de ces moulins s'appelle Toutemps. Il est charpentier. Sachant que le meunier du moulin Jeanroux est tonnelier, on comprend que l'irrégularité du débit de la rivière leur impose une activité de substitution. D'autant que le serroir² de la Roche lui permet de concentrer son activité en rapport avec le bois. Le charpentier qui répond à la demande des plus humbles a souvent des difficultés à se faire payer son travail de mouture ou de sciage. Les débiteurs devenus trop nombreux et les sommes dues trop importantes, il n'a parfois d'autres expédient que de faire appel à Georges Antoine pour percevoir ses créances. Ceci afin de régler le fermage des moulins ! C'est alors que pour faire plaisir au meunier, le seigneur entre en scène avec sa force de conviction et son autorité pour mener à bien cette tâche de recouvrement de créances sans pour autant garantir à son fermier la solvabilité de ses débiteurs.

En 1734, lorsqu'il loue à ferme les moulins Chanorier et Aujas à Philibert Margerand, Georges Antoine précise que, selon l'usage, il se garde la faculté de moudre gratuitement les grains utiles à sa maison et sa basse-cour ainsi que celle de scier les bois qui lui seront nécessaires. Il se réserve également l'usage du pressoir à huile et du moulin à bras du moulin de la Roche. Toutefois, afin de mécaniser le système et le rendre plus fonctionnel, il promet à Margerand de faire couper le moulin à bras et de le mettre à tourner à la force de l'eau et de faire construire, attenant à son moulin des Chanoriers une cave voûtée et un tinailler dans lequel sera posée une cuve d'une contenance de six bottes³.

Robert BRIDET

1 Patronyme qui est utilisé pour nommer des lieux-dits de Jullié : le bois Dechal, le plat Dechal et dont l'orthographe a été détournée au fil du temps au profit de la phonétique.

2 Moulin-scie

3 Soit environ 25 hectolitres